

Durant l'année 1895, l'Œuvre des Tabernacles a assisté 123 paroisses, dont *cinquante-cinq* ont reçu un assortiment complet de toile.

L'Œuvre des Tabernacles a été honorée, le 25 avril dernier, de *l'affiliation* à l'Archiconfrérie romaine de l'Adoration perpétuelle du T. Saint Sacrement et des églises pauvres ; par là, elle a acquis pour ses membres le droit de puiser, dans le trésor de l'Eglise, les plus précieuses indulgences.

Cette faveur lui a été accordée en l'année du *deuxième centenaire* de l'entrée en réclusion de Mlle Jeanne Le Ber, la pieuse Solitaire qui, dès les premiers jours de la colonie, fut l'instigatrice de l'Œuvre et en est aujourd'hui considérée comme la patronne.

D'après le dernier recensement, le nombre des associés s'élève à 1245 ; un certain nombre cependant n'ont point encore versé leur contribution annuelle de 50 centins.

Les dames et demoiselles, travaillant à domicile, sont au nombre de *cent cinquante* ; celui des dames et demoiselles, qui prennent part aux réunions communes de couture, varie entre trente et cinquante.

Les réunions ont lieu le second et le quatrième vendredi du mois ; les autres vendredis sont libres. La salle des assemblées, à Notre-Dame de Pitié, est ouverte à une heure et le travail se continue jusqu'à cinq heures.

Il est du devoir des dames associées de travailler à augmenter le nombre des *ouvrières* de l'Œuvre des Tabernacles et celui des agrégés.

Toute personne, y compris les enfants, a droit de s'agrèger moyennant la contribution de 50 centins. Les défunts